

Condition féminine Canada



Unifor compte plus de 100 000 femmes dans l'ensemble des provinces, des territoires et des secteurs de l'économie. Les femmes d'Unifor font partie d'unités de négociation où elles représentent la majorité (p. ex. les soins de santé, le commerce de détail et le travail administratif), comme d'unités de négociation où elles forment une minorité (p. ex. les métiers spécialisés, le pilotage et la conduite d'équipement lourd). Nous négocions des programmes et des postes novateurs, comme le poste d'intervenante auprès des femmes. À l'heure actuelle, on dénombre plus de 300 intervenantes auprès des femmes, qui s'attaquent à la violence conjugale et au harcèlement en milieu de travail, à la grandeur du pays.



Priorités d'Unifor

Bien qu'elle soit maintenant garantie aux femmes, l'égalité juridique diffère de l'égalité sociale, de l'égalité économique et de l'égalité politique. Les inégalités se reflètent dans la persistance de la violence fondée sur le sexe, les petits salaires et le peu de débouchés économiques pour les femmes, la sous-représentation des femmes au Parlement et à d'autres postes de pouvoir et d'influence publics. Unifor, qui s'est engagé à réaliser des gains pour les femmes dans ces domaines, se distingue parce qu'il agit. Nous pratiquons le syndicalisme social et, par conséquent, nous déployons la force collective de nos membres à la table de négociation et dans l'isoloir. Nous avons adopté des politiques rigoureuses sur l'égalité des sexes et nous abordons notre travail du point de vue de l'intersectionnalité. Nous n'atteindrons pas la pleine égalité tant que les femmes n'auront pas acquis l'indépendance économique et le plein accès à des emplois décents, à des programmes sociaux, à des logements salubres et abordables, à des options satisfaisantes en matière de services de garde, à des soins de santé appropriés englobant les droits reproductifs. Le gouvernement fédéral a un rôle déterminant à jouer dans chacun de ces domaines.



Questions spécifiques et recommandations

Bureaux de Condition féminine Canada

Au cours des 10 dernières années, l'ancien gouvernement conservateur a livré une bataille sans précédent contre l'égalité des femmes. Les changements structurels, comme la fermeture de la plupart des bureaux de Condition féminine Canada à la grandeur du Canada, ont sapé les données et le soutien nécessaires pour établir l'égalité. Les bureaux de Condition féminine Canada jouent un rôle prépondérant dans la promotion de l'égalité des femmes et de leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. Le travail d'un ministère énergique contribuerait à ce que tous les projets soient soumis à une analyse comparative entre les sexes avant d'être présentés au Cabinet. Unifor recommande ce qui suit :

- Rouvrir les bureaux de Condition féminine Canada à la grandeur du pays.

Organisations féministes œuvrant pour l'égalité des sexes

Au Canada, les organisations féministes sont essentielles pour matérialiser l'égalité des femmes sur le terrain. De surcroît, leurs expériences et leurs données peuvent aider à jeter les bases de la politique à l'échelon fédéral. Leur modèle de financement doit être revu, c'est-à-dire que les exigences prohibitives imposées par le gouvernement précédent doivent être abolies. Nous nous réjouissons de l'annonce du rétablissement du Programme de contestation judiciaire, un outil important pour assurer l'égalité. Un mouvement féministe dynamique mise sur l'action et l'innovation pour assurer l'égalité dans toutes les régions du Canada. Unifor recommande ce qui suit :

- Rétablir le financement des organisations féministes œuvrant pour l'égalité des sexes.

Harcèlement sexuel et violence

Malgré le travail de sensibilisation et les modifications législatives apportées au cours des 10 dernières années, le harcèlement sexuel et la violence en milieu de travail demeurent à des niveaux inacceptables dans le secteur sous réglementation fédérale. Ces deux fléaux compromettent la pleine participation des femmes au marché du travail. Le gouvernement fédéral a un rôle déterminant à jouer dans l'élaboration de stratégies pour lutter contre le harcèlement sexuel et la violence dans les lieux de travail qu'il réglemente, dont les institutions fédérales publiques. Unifor recommande ce qui suit :

- Élaborer des stratégies pour lutter contre le harcèlement sexuel et la violence.

Stratégie et plan d'action pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe

Nous jugeons encourageantes les actions annoncées à l'égard des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées. Jusqu'à maintenant, les gestes posés reconnaissent l'incidence particulière de la violence dans les communautés marginalisées. L'éradication de la violence fondée sur le sexe passe par une stratégie et un plan d'action exhaustifs. Unifor fait partie des groupes qui ont créé le *Modèle de Plan d'action national sur la violence faite aux femmes et aux filles*. Nous vous invitons à examiner ce document et à agir sur la base des propositions qu'il contient. Unifor recommande ce qui suit :

- Élaborer une stratégie et un plan d'action exhaustifs pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe à l'aide du *Modèle de Plan d'action national sur la violence faite aux femmes et aux filles*, qui fait consensus.

Refuges et maisons de transition

En plus de prendre des mesures vigoureuses pour prévenir la violence envers les femmes, il faut offrir un soutien adéquat aux victimes de violence. Nous vous demandons de vous assurer que le réseau de refuges et de maisons de transition du Canada bénéficie du soutien dont il a besoin. Ce soutien doit en outre prendre en considération les conditions de travail des prestataires de services. Unifor recommande ce qui suit :

- Assurer un soutien au réseau de refuges et de maisons de transition du Canada.

Prestation de soins non rémunérée et inégalité des salaires

La participation des femmes au marché du travail a augmenté depuis 10 ans. Néanmoins, les femmes touchent encore un salaire inférieur et subissent des pressions accrues en raison de leurs responsabilités liées à la prestation de soins non rémunérée. Nous vous prions de travailler avec d'autres ministres, dont les ministres Duclos et Mihychuk, pour éliminer ces obstacles à l'égalité. Bien que la mise sur pied d'un programme universel de garderies relève du portefeuille du ministre Duclos, nous vous prions de faire entendre les voix des travailleuses (en tant qu'utilisatrices de services et que prestataires de soins) et d'aborder l'objectif de l'égalité dans vos discussions. Unifor recommande ce qui suit

- S'attaquer à l'insécurité financière disproportionnée que vivent les femmes en raison de la prestation de soins non rémunérée et de l'inégalité des salaires.

Prepared by: Unifor Research Department

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :
Service de la mobilisation des membres et
de l'action politique d'Unifor

politicalaction@unifor.org

416-718-8493

1-800-268-5763 poste 8493

Unifor.org

